GYM
VALAIS
WALLIS

Règlement de concours

Meeting Valaisan Gymnastique

Sion, 6-7 mars 2027

I. GÉNÉRALITÉS

1. RESPONSABILITÉ

Le MEETING VALAISAN de gymnastique est placé sous la responsabilité du CT Gym Valais-Wallis et est organisé par la société de gymnastique **Gym Evasion.**

2. DÉROULEMENT DES CONCOURS

Dates: 6-7 mars 2027
Lieu: Salle de gymnastique de l'école de Champsec, Ch. Des Pâquerette 12, Sion.

3. DISCIPLINES

- Tests Mini 1A – 1B – 1C
- Tests Jeunesse 1A – 1B – 1C
- Tests Jeunesse 2A – 2B – 3
- Individuels **Jeunesse B** (7 à 12 ans), **Jeunesse A** (13 à 16 ans y compris)
- Individuels **Active** et **35+**
- Gym à deux **Jeunesse B**, **Jeunesse A**
- Gym à deux **Active** et **35+**
- Teams (3 à 5 gymnastes) **Jeunesse B**, **Jeunesse A**
- Teams **Active** et **35+**

4. PARTICIPATION

- Gymnastes de Gym Valais-Wallis concourant en gymnastique.
- Chaque gymnaste doit se munir de sa carte de membre FSG.
- Conformément au règlement, les participants déclarés comme membres actifs FSG, sont assurés auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents.

Les sociétés ont l'obligation d'inscrire un juge pour 15 gymnastes (minimum 2 tests par juge). Si aucun juge n'est inscrit, les gymnastes concourent sans être classés. Si le nombre de juges est insuffisant, la société est sanctionnée par une amende.
Les personnes inscrites comme juge ne seront considérées comme tel qu'à la condition d'avoir suivi le cours de juge valaisan. En cas d'empêchement majeur, elles devront s'adresser à Mélodie Mariéthoz pour bénéficier d'un coaching personnel lors d'un entraînement de gymnastique.
Les juges annoncées pour la saison sont considérées d'office comme présentes aux concours, à moins d'annoncer des absences par email à Anne Gay-Balmaz avant le 15 janvier 2027.

Pour obtenir un brevet de juge cantonal, les personnes en formation doivent obligatoirement juger les 3 concours.

- En cas de consommation avérée de produits illicites par un/une gymnaste, la direction de concours se réserve le droit de l'exclure de la compétition.
- Les participants et les membres du public présents aux concours organisés par Gym Valais-Wallis sont informés que des photographies et vidéos pourront être prises. Ces supports pourront ensuite être utilisés par Gym Valais-Wallis pour des actions de communication (site internet, réseaux sociaux, publications internes).

5. INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent se faire au travers de la plateforme FSG Contest 2.0. Un guide d'utilisation est à disposition sur le site internet de Gym Valais-Wallis.
- Les gymnastes doivent d'abord être inscrits dans FSG-Admin pour pouvoir être retrouvés dans le système FSG Contest 2.0. Les membres inscrits dans la catégorie *Adultes Light* ne peuvent pas participer aux compétitions.
- Ouverture des inscriptions: **15 décembre 2026**
  Délai d'inscription: **20 janvier 2027**
- Aucune inscription tardive ne sera prise en considération.
- Des frais seront facturés aux sociétés pour toute modification ou mutation apportée aux inscriptions après le délai d'inscription. Cela inclut des modifications sur le nom, le prénom, la date de naissance ou la catégorie de concours. Les modifications sur la liste de passage définitive seront également facturées.

6. FINANCE

- Finance d'inscription : CHF 25.00 par gymnaste et par catégorie Individuel ou Test
  CHF 35.00 par paire pour la catégorie Gym à deux
  CHF 45.00 par équipe pour la catégorie Team
- Dès la clôture des inscriptions, une QR-facture est envoyée par e-mail à l'adresse de facturation indiquée lors de l'inscription.
- Veuillez utiliser exclusivement la QR-facture pour régler les frais d'inscription. Aucun paiement ne doit être effectué sur le compte de Gym Valais-Wallis avant sa réception.
- Délai de paiement : **22 février 2027**
  Une amende sera facturée aux sociétés en cas de retard de paiement.
- Les finances d'inscriptions ne seront pas remboursées, même sur présentation d'un certificat médical.
- Chaque gymnaste inscrit recevra un prix souvenir, y compris pour les gymnastes absents. Ces prix doivent être retirés par la monitrice après la proclamation des résultats.

7. TENUE

- Tous les gymnastes participant au Meeting valaisan gymnastique sont tenus de se présenter pour la cérémonie de la distribution des prix.
- Lors du défilé, les gymnastes accompagnés d'une monitrice par société se présentent en tenue gymnique.
- Les gymnastes qui ne se présentent pas à la proclamation des résultats ne reçoivent pas leur médaille. Exception sera faite pour les absences justifiées annoncées au préalable à la direction de concours.
- Toutes les monitrices se présentent sur la place de concours en tenue gymnique. Elles seront un exemple pour les gymnastes. La direction de concours se réserve le droit d'exclure une monitrice, dont la tenue ne serait pas conforme.
- Merci de respecter les règles élémentaires de savoir-vivre dans les gradins, les vestiaires et sur l'emplacement de concours. Une attitude fairplay est attendue de la part des gymnastes, des moniteurs et des spectateurs.
- Les vestiaires sont réservés aux gymnastes. Les moniteurs de chaque société sont responsables du respect de cette règle.

8. CARTES DE TESTS

- Elles peuvent être apportées à la responsable manifestation, remplies par la monitrice avant la compétition.
- Les cartes signées de tous les tests seront distribuées après la remise des prix.
- Aux monitrices de remplir les notes.

9. RÉSULTATS

- Ils seront affichés dans les locaux de compétition après les résultats. Il n'y aura pas de version imprimée pour les sociétés.
- Les résultats seront également publiés sur le site www.gymvalais.ch après la dernière proclamation officielle de la journée.

10. CLASSEMENT

- Les gymnastes peuvent concourir une seule fois dans chaque catégorie.
- Médailles pour les 3 premiers des catégories Test, à condition d'avoir obtenu une moyenne de 8.50 au minimum.
- Médailles pour les 3 premiers des catégories Individuel et Gym à deux.
- Trophées pour les 3 premiers de chaque catégorie Team.
- Distinctions pour le 30 % des gymnastes de chaque catégorie. Pour les catégories Tests, la distinction est remise à condition d'avoir obtenu une moyenne de 8.50 au minimum.

II. GYMNASTIQUE

1. POSSIBILITÉS DE CONCOURS

M1A	Mini 1A	sans engin	2020-2019
M1B	Mini 1B	ballon	2019-2018
M1C	Mini 1C	ruban	2018-2017
J1A	Jeunesse 1A	sans engin	2018-2016
J1B	Jeunesse 1B	massues	2018-2014
J1C	Jeunesse 1C	cerceau	2018-2014
J2A	Jeunesse 2A	sans engin – corde	2018-2012
J2B	Jeunesse 2B	ruban – ballon	2018-2012
J3	Jeunesse 3	ballon – cerceau – massues	2018-2010

Attention l'âge des tests Jeunesse 1A, 1B et 2A n'est pas le même âge chez nous qu'à l'URG et à la FSG.

GEM3B	Individuel avec engin à main, Jeunesse B	1 passage
GEM3A	Individuel avec engin à main, Jeunesse A	1 passage
GEM2	Individuel avec engin à main, Actifs	1 passage
GEM1	Individuel avec engin à main, 35+	1 passage
GEO3B	Individuel sans engin à main, Jeunesse B	1 passage
GEO3A	Individuel sans engin à main, Jeunesse A	1 passage
GEO2	Individuel sans engin à main, Actifs	1 passage
GEO1	Individuel avec engin à main, 35+	1 passage

- GPM3B Gym à deux avec engin à main, Jeunesse B 1 passage
- GPM3A Gym à deux avec engin à main, Jeunesse A 1 passage
- GPM2 Gym à deux avec engin à main, Active 1 passage
- GPM1 Gym à deux avec engin à main, 35+ 1 passage
- GPO3B Gym à deux sans engin à main, Jeunesse B 1 passage
- GPO3A Gym à deux sans engin à main, Jeunesse A 1 passage
- GPO2 Gym à deux sans engin à main, Active 1 passage
- GPO1 Gym à deux avec engin à main, 35+ 1 passage

- GTM3B Team avec engin à main, Jeunesse B 1 passage
- GTM3A Team avec engin à main, Jeunesse A 1 passage
- GTM2 Team avec engin à main, Actifs 1 passage
- GTM1 Team avec engin à main, 35+ 1 passage
- GTO3B Team sans engin à main, Jeunesse B 1 passage
- GTO3A Team sans engin à main, Jeunesse A 1 passage
- GTO2 Team sans engin à main, Actifs 1 passage
- GTO1 Team sans engin à main, 35+ 1 passage

2. DIRECTIVES

- Chaque gymnaste ne peut participer qu'à un seul test.
- Les gymnastes des tests Mini et Jeunesse qui sont arrivés sur le podium du Championnat Valaisan 2026 ont l'obligation de changer de test. Pour les catégories Actives, seuls les gymnastes ayant obtenu la première place, doivent passer à la catégorie supérieure.
- La chronologie des tests Mini 1A-1B-1C, Jeunesse 1A-1B-1C et Jeunesse 2A-2B ne doit pas être obligatoirement respectée.
- Toutes les parties de chaque test doivent être présentées.
- Pour réussir le test, il faut obtenir la note moyenne de 8.50.
- Les gymnastes peuvent participer au maximum à 3 catégories ; l'ordre de passage ne sera pas pris en compte.
- En Gym à deux, c'est l'âge du gymnaste plus âgé qui détermine la catégorie de concours.
- Pour ouvrir les catégories Individuelle/Gym à deux/Team, avec ou sans engin, il faut un minimum de 3 participants à l'inscription. S'il y a un nombre insuffisant d'inscriptions, le CT de Gym Valais-Wallis se réserve le droit de faire un regroupement à l'intérieur d'une même catégorie d'âge ou de fusionner les catégories avec et sans engin. Dans ce dernier cas, un gymnaste ne pourra effectuer qu'un seul passage.
- Un manque flagrant de fair-play de la part d'un gymnaste (écarts de langage sur et en dehors du praticable, non-respect du matériel, non maîtrise de soi…) sera sanctionné par une déduction d'ordre de 0.5 points sur la note finale.

3. MUSIQUE

- Pour les catégories Individuel, Gym à deux et Team, la durée du programme doit être comprise entre 2 min et 3 min 30. Elle est calculée du début à la fin de la musique.
- Délai pour envoi de la musique: **21 février 2027**
  La musique doit être téléchargée dans FSG Contest 2.0. Passé le délai, il n'est plus possible de télécharger ou de modifier la musique téléchargée.

- Si la musique (dans sa version définitive) n'a pas été téléchargée dans l'outil d'inscription, une déduction d'ordre de 0.2 est appliquée.
- Prévoir une clé USB avec la musique comme support de réserve. Il est autorisé d'enregistrer plusieurs musiques sur une même clé. Les fichiers audios doivent porter le nom du gymnaste.
- Si pour des raisons inconnues, la musique s'arrête durant la production, le J1 doit immédiatement interrompre la production, celle-ci peut être refaite sans déduction d'ordre. Si l'interruption de la musique est imputable au gymnaste, la production peut également être recommencée, mais avec une déduction d'ordre, selon les points 2.8.2 et 2.14.1 des directives de gymnastique 2026.

4. ORDRE DE PASSAGE

- Liste établie préalablement et affichée le jour même dans les locaux de compétition.

5. JUGEMENT

- Selon les directives Gymnastique FSG en vigueur lors du concours.
- Si un gymnaste abandonne le test et quitte la surface de compétition, il n'a pas le droit de le refaire et sera évalué avec la déduction maximale. Cela veut dire que la note sera de 4.00 points. Exception sera faite pour les tests Mini, pour lesquels le gymnaste peut repasser son test à la fin du test avec une déduction de 1.0.
- Si un gymnaste interrompt son exercice, mais ne quitte pas la surface de compétition, il sera évalué uniquement sur la partie qu'il a exécutée.
- En cas de suspicion d'erreur ou de problème, les sociétés doivent s'adresser uniquement à la responsable de la manifestation, Anne Gay-Balmaz, sous peine de déductions aux gymnastes de la société.

III. DISPOSITIONS FINALES

- Tout acte de violence, physique ou verbale, de la part de tout individu, y compris du public, envers un gymnaste, un moniteur, un juge ou toute autre personne entraînera des sanctions, pouvant aller jusqu'à la disqualification du gymnaste ou de la société concernée.
- Tout individu qui agit contrairement aux prescriptions et directives sera soumis à des sanctions adaptées à la gravité de la faute commise.
- Des réclamations éventuelles relatives aux concours sont à formuler par écrit à la responsable de la manifestation, Anne Gay-Balmaz, dans les 15 minutes qui suivent la fin des concours de la catégorie concernée, moyennant un versement de CHF 100.-. Les décisions prises suite aux réclamations sont sans appel.
- Tous les cas non prévus dans les présentes prescriptions de concours seront étudiés par le CT de Gym Valais-Wallis.
- Les décisions prises sont sans appel.

Le Comité Technique Gym Valais-Wallis
Novembre 2026

Merci de votre collaboration et de votre participation !
Gym Valais vous souhaite, ainsi qu'à vos gymnastes, plein succès pour les compétitions à venir

---